

INSCRIPTIONS

Du 19 août 2019 au 19 septembre 2019, de 10h00 à 15h00
uniquement sur rendez-vous au +32(0) 4 221 70 70
Seules les inscriptions sur présentation du

DOSSIER COMPLET* et de la carte d'identité électronique seront acceptées

*COMPOSITION DU DOSSIER À PRÉSENTER LORS DE L'INSCRIPTION

- Une copie certifiée conforme du certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur (CESS)
- Pour les étudiants belges diplômés en juin 2019, l'attestation provisoire du certificat (CESS)
- Une photocopie de la carte d'identité recto/verso en cours de validité
- Pour les étudiants ayant effectué des études secondaires à l'étranger, une Équivalence de leur diplôme d'Enseignement secondaire permettant l'accès au type long sera exigée, ce document seul acceptant la poursuite des études en Belgique. (www.equivalences.cfwb.be)
- Pour les étudiants ayant effectué des études secondaires à l'étranger, une copie certifiée conforme du diplôme de fin d'études secondaires (équivalent baccalauréat français), accompagnée d'une copie certifiée conforme du relevé des notes
- Pour les étudiants diplômés avant 1994, une copie certifiée conforme du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur, accompagnée du certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur
- Pour les étudiants ayant effectué des études supérieures en Communauté française, une attestation des écoles supérieures fréquentées pour chaque année et le dernier bulletin de chaque année. Le cas échéant, la copie du diplôme de bachelier.
- Un document attestant que l'étudiant(e) n'a aucune dette vis-à-vis du dernier établissement fréquenté
- Le cas échéant, une attestation du passage à la visite médicale (concerne les étudiants ayant fréquenté un établissement d'enseignement supérieur).
- Le cas échéant, le candidat est tenu de justifier ses 5 dernières années d'activités
- Préablement à leur départ, les ressortissants étrangers non européens sont tenus de solliciter auprès des Autorités diplomatiques belges de leur pays d'origine l'autorisation de séjourner en Belgique.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Du 9 au 20 septembre 2019 (un jour à définir lors de l'inscription)

DATES DE RENTRÉE ACADEMIQUE

13 septembre 2019 à 9h00

Journée d'accueil pour la 1^{re} année - BLOC 1 / 1^e CYCLE

16 septembre 2019 à 8h30

Rentrée académique pour tous les étudiants

MINERVAL

1^{er} BACHELIER 350,03 €

2^e BACHELIER 350,03 €

3^e BACHELIER 454,47 €

1^{er} MASTER DU CYCLE DE 1 AN 454,47 €

1^{er} MASTER DU CYCLE DE 2 ANS 350,03 €

2^e MASTER DU CYCLE DE 2 ANS 454,47 €

AGRÉGATION - AEES 70,57 €

Un montant de 50 euros doit être payé par virement bancaire le jour

de l'inscription ou au plus tard le **15 octobre 2019**,

sous peine de nullité de l'inscription,

selon les coordonnées bancaires suivantes :

VILLE DE LIÈGE - INSTRUCTION PUBLIQUE

IBAN : BE48-0910-1837-1627 - BIC : GKCCBEBB

Communication : Nom - Prénom - Section - Etablissement scolaire (ESAL)

FRAIS D'INFRASTRUCTURE (au plus tard pour le **15 octobre 2019**)

ET ADMINISTRATIFS 80,00 €

Coordonnées bancaires :

ACA LIÈGE ASBL

IBAN : BE19068242653712 - BIC : GKCCBEBB

Communication : Nom - Prénom - Année - Section

L'INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE QUE LORSQUE

LE DOSSIER SERA COMPLET ET LES FRAIS D'INSCRIPTION HONORÉS



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE
ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS

ART



OPTION ILLUSTRATION

Professeur : Paul MAHOUX

Chargées d'enseignement : Virgine PFEIFFER
Lisbeth RENARDY

L'étudiant découvre rapidement la diversité de moyens qu'offre l'illustration actuelle : autant que les pinceaux et pots de gouache, le collage, l'intégration d'objets de récupération, de photos, de modelages et les interventions infographiques sont quelques exemples d'outils fréquemment utilisés, mixés, et mis en scène pour donner naissance à des images fixes ou animées.

Et pour qu'une illustration questionne et éclaire un texte, pour que la réflexion accompagne et stimule la réalisation, l'étudiant sera encouragé à développer deux vilains défauts : la curiosité et la boulimie, autant visuelles que culturelles et vivantes.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE
ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS

21, Rue des Anglais - B-4000 Liège
T.: +32 (0) 4 221 70 70 • Fax: +32 (0) 4 221 38 20
arba.liege@sup.cfwb.be
www.esavl.be

